

Service d'Accompagnement:

Présentation 3/02/2024: Symposium

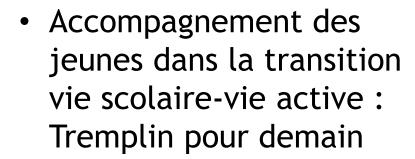
Trisomie 21 « bien dans ta tête »

PRESENTATION DU SERVICE

- Les missions du service
- Les conditions d'accès
- Les axes
- L'accompagnement individuel
- Le fonctionnement
- Les coordonnées

LES MISSIONS DU SERVICE

 Accompagnement des adultes



 Accompagnement en activités citoyennes bénévolat : Cap à Cité







Les conditions d'accès

- Avoir entre 16 et 65 ans
- Être porteur d'un handicap (physique, mental, sensoriel, cérébrolésion) et avoir une reconnaissance officielle de cet handicap (AViQ ou SPF)
- Pour Tremplin pour demain : fréquenter ou avoir fréquenté l'enseignement spécialisé (forme 1 ou 2) ou être dans les conditions médicales pour bénéficier de l'ARR délivrée par le SPF ou bénéficier d'une allocation majorée.
- Pour Cap à Cité : prétendre à une ARR
- Être domicilié en Brabant wallon
- Avoir un « projet », une demande

LES AXES

• <u>Axe Individuelle</u>: Développement du ou des projets de la personne accompagnée • Axe Collectif: Elaboration de réponses collectives à des besoins individuels

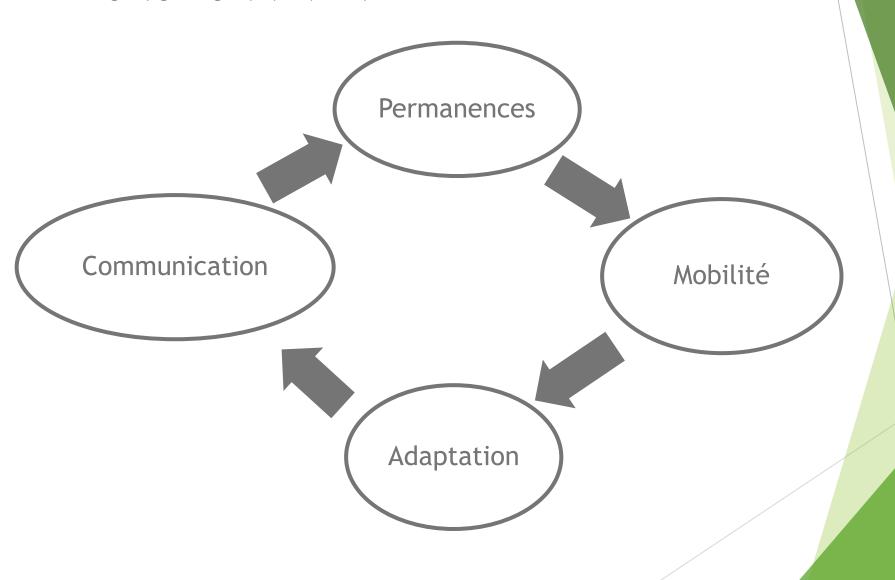
• Axe Communautaire:

Sensibilisation au handicap, à l'inclusion, mobilisation des acteurs, information, ...

L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

- Individuel
- La personne est placée au centre de la démarche (ce sont ses projets)
- Multiples domaines d'intervention
- Définir les objectifs de travail (étapes)
- Créativité, souplesse
- Confrontation entre « le désiré et le possible »
- Travail en réseau
- Recours aux services généraux

LE FONCTIONNEMENT



LES COORDONNEES

L'Exception

Blvd des Archers 58 à 1400 Nivelles

Tel: 067/33.55.45

Mail: service@exceptionasbl.be

Site internet: www.exceptionasbl.com

Présentation par Fanny Janssens

Accompagnatrice social et référente des

activités citoyennes

